

Commune de Saint-Flour



7256 habitants

Intercommunalité : Communauté de communes du Pays de Saint-Flour-Margeride

Département : Cantal

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Surface du territoire : 2710 ha (commune) /54900 ha (communauté de communes)

Gouvernance du projet

Elu référent : Pierre JARLIER, maire

Chef de projet : Marlène BADUEL (m.baduel@saint-flour.net)

Le projet

L'axe habitat s'appuiera sur un diagnostic habitat pour mettre en œuvre des opérations de restaurations immobilières en recherchant des partenariats avec les investisseurs privés mais également les bailleurs sociaux. Le lien social est également une dimension importante du projet, qui inclut la création d'événements fédérateurs du type fête des habitants dans les quartiers, le renforcement des moyens liés à la médiation sociale au cœur de l'espace résidentiel, la création de nouveaux jardins familiaux, la mise en place de la gratuité du bus urbain, l'amélioration de l'accès au logement (étudiants, publics fragiles) notamment en sous-location, et la mise en place d'aides pour lutter contre la précarité énergétique et l'habitat indigne.

Le projet de développement économique consiste à s'appuyer sur les atouts du territoire (tourisme et agriculture) et à renforcer l'attractivité du territoire et la mise en valeur de patrimoine et des espaces publics afin de soutenir l'activité commerciale. Des manifestations autour des Métiers d'Art seront mises en place et les produits du terroir seront soutenus, en lien avec le développement du tourisme. Il s'agit également de consolider l'offre de service en centre-ville.

Sur l'aménagement urbain, une politique paysagère d'entrées de ville sera élaborée et un projet de requalification urbaine pour l'entrée de ville sera mis en œuvre. Le réaménagement des espaces publics fait également partie des dimensions du projet.